

Objet : Contrat de Maintenance -écran tactile SpeechiTouch – 75"- 4KUHD – d'occasion

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 08 juillet 2021 reçue en Sous-Préfecture le 23 juillet 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU l'arrêté n°178-22 en date du 29 juin 2022 portant délégation de signature à Madame Josette PUJOL, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la Communauté de Communes Conflent Canigó ; portant sur les attributions déléguées dans le cadre de l'article L.5211-09- 3<sup>ème</sup> alinéa, L 5211-12 et R 5214-1 du C.G.C.T. ;

VU la proposition de contrat de maintenance de la société Koesio pour l'écran speechi 75 pouces destiné à l'école de Ria-Sirach

Considérant qu'il y a lieu de conclure un contrat de maintenance pour le bon fonctionnement de cet écran.

### DÉCIDE

Article 1 : De signer le contrat de maintenance pour l'écran speechi 75 pouces avec la société koesio – 200 rue des Tours – 31676 LABEGE pour une redevance forfaitaire de 120€ HT par an.

Article 2 : Le contrat est conclu pour une période de 12 mois reconductible tacitement à compter du 2 aout 2023.

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget principal.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 28 novembre 2023

La Vice-Présidente,

Josette PUJOL

Par délégation du Président,

La Vice-Présidente

Josette PUJOL

le 5/12/23





SAS au capital de 50 000 €  
RCS Toulouse 390 895 738  
Siège social  
200 rue des Tours -CS  
27647  
31676 Labège cedex

# Contrat de maintenance

Systèmes d'impression bureautiques

CONDITIONS PARTICULIERES



Raison Sociale : **COMMUNAUTE DES COMMUNES CONFLENT GANIGO**  
 Adresse : **Hotel de ville, Route de Ria**  
 Code Postal : **66500** Ville : **PRADES**  
 Tél : **04 68 05 05 13** Fax :  
 Activité : **ECOLE**  
 Comptable : E-mail : **Ge.0660200J@ac-montpellier.fr**  
 Siret : **20004921100010**  
 TVA intracommunautaire : **FR12200049211**

Adresse de livraison :  
Route de Conat - 66500 Ria-Sirach  
Mouvement  
Etage : ..Nombre de marches :  
Ascenseur : .....  
Porte : .....  
Nom du référent de l'équipement : .....  
E-mail :

KOESIO fournit au CLIENT qui accepte, aux conditions et selon les modalités

Equipement	Quantité	Redevance forfaitaire			Page (A4)*	
		Prix en € HT	Base de prix Mois/Tri./An	Nbre de pages incluses (A4)*	Prix en € HT Couleur	Prix en € HT N&B
SPEECHI 75 POUCES	1	120				

\*1 A3 = 2 A4 ; agrafes non incluses

**Facturation**

Mois  Trimestre  An

**Mode de règlement :**

Prélèvement SEPA  Autres

Durée initiale du contrat : **12** mois

Date d'entrée en vigueur à la mise en route.

**Forfait garantie connectique basé sur la durée du contrat inclus :**

- ▶ Les mises à jour logicielles, les mises à jour des systèmes de sécurité
- ▶ Le paramétrage de vos équipements lors d'un changement de système d'exploitation de serveur sur les postes concernés
- ▶ Le paramétrage de vos équipements à la suite d'un déménagement ou le paramétrage de nouveaux postes additionnels

Tarif 8 € HT par mois par matériel A4 et 16 € HT par mois par matériel A3 :

Délai 3 heures sur matériel bloqué : OUI  NON

En cas de non-respect une pénalité de retard de 50% du montant du forfait sera appliquée

8 € HT/mois/matériel A4

16 € HT/mois/matériel A3

Forfait garantie connectique offert la première année

Clauses spécifiques :

Fait en deux exemplaires, à **Prades** le **12 oct 2023**

Lu et approuvé  
LE PRÉSIDENT  
Nom  
Qualité  
Signature et cachet obligatoires\*\*  
Prades, le  
Bon pour accord,  
Par délégation du Président,  
La Vice-Présidente,  
Josette PUJOL



Lu et approuvé  
KOESIO  
Nom  
Qualité  
Signature et cachet obligatoires\*\*

*[Signature]*

\*\* sous réserve d'acceptation par la direction de KOESIO